

Charte des bibliothèques et musées de l'Université PSL

Les bibliothèques et musées des établissements-composantes, membres-associés et établissements partenaires de l'Université PSL forment un réseau, dont les activités mutualisées sont coordonnées par un service mutualisé support de la documentation et de la diffusion des savoirs. Ce service gère le portail PSL-Explore, porte d'entrée dans les collections documentaires et patrimoniales des établissements, qui donne accès au Catalogue PSL (6 millions de notices) et à un bouquet de ressources électroniques mutualisées. Site de diffusion des savoirs et de la recherche de PSL, PSL-Explore met également à disposition de tous les publics un ensemble de collections patrimoniales remarquables dans une bibliothèque numérique dédiée.

Accès aux bibliothèques et musées de PSL

Les bibliothèques et musées de l'Université PSL et leurs collections documentaires et patrimoniales sont accessibles librement et gratuitement à tous les étudiants et personnels des établissements constituant l'Université PSL.

Sur présentation de leur carte multiservices PSL, lors de leur première visite, ils sont inscrits dans la bibliothèque concernée aux mêmes conditions que les lecteurs de l'établissement.

Cette inscription vaut acceptation du règlement intérieur de la bibliothèque (règles d'accès et de comportement, de consultation, de reproduction etc.), de la charte informatique de l'établissement, du règlement intérieur de PSL.

Consultation sur place

L'inscription dans une bibliothèque de l'Université PSL donne accès sur place à l'ensemble des collections quels qu'en soient le type et le support (sauf restrictions liées à la fragilité ou à la confidentialité des documents), et à l'ensemble des ressources électroniques de la bibliothèque elle-même et du bouquet mutualisé de PSL.

Consultation à distance

La consultation à distance des ressources électroniques ne faisant pas partie du bouquet mutualisé au sein de PSL est conditionnée par les accords liant chaque bibliothèque aux éditeurs, et nécessite une inscription en règle sur l'année universitaire.

La consultation à distance des ressources électroniques du bouquet mutualisé au sein de PSL est possible soit *via* PSL-Explore soit *via* les portails documentaires des établissements.

Le portail PSL-Explore met à disposition de tous une bibliothèque numérique valorisant un ensemble de collections patrimoniales remarquables des établissements de PSL.

Conditions d'emprunt et de prêt entre bibliothèques

L'inscription dans une bibliothèque permet l'emprunt, aux conditions fixées par la bibliothèque.

Le prêt d'ouvrages et l'envoi de copies d'articles entre bibliothèques de l'Université PSL est un service gratuit.

Formations

L'Université PSL propose chaque année à l'ensemble des étudiants et des personnels un programme de formations collectives aux pratiques documentaires, à l'information scientifique et technique (IST), à l'intégrité scientifique et à la science ouverte. Ces formations sont en accès libre et gratuit, sur inscription.

Le portail PSL-Explore propose l'accès à des tutoriels, des MOOCs, des films et vidéos de vulgarisation scientifique.

Science ouverte

L'Université PSL donne accès aux publications de sa communauté à travers HAL-PSL sur le portail PSL-Explore.

En tant que membre du consortium français ORCID, elle favorise le rayonnement de la production scientifique de ses communautés.

